الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 2 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/13/2021

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Tanger Med Dev Log SA a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, en date du 28 juillet 2021 auprès de l'Etat Marocain, 25.688.460 actions Marsa Maroc, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Tanger Med Dev Log SA déclare détenir directement 25.688.460 actions Marsa Maroc, soit 35% du capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, Tanger Med Dev Log SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Marsa Maroc et de siéger au conseil de surveillance de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma